



**RESERVE DE RECRUTEMENT
INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE (H/F)**

Emplois de remplacement à temps plein et à temps partiel

Conditions de recrutement (*art. 20 du décret du 06 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné*) :

- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre porteur d'un titre de capacité pour la fonction ;
- Remettre un certificat médical attestant que le candidat se trouve dans les conditions de santé suffisantes ;
- Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Satisfaire aux lois sur la milice.

Candidatures :

Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un C.V. doivent être adressées au service de l'Enseignement de la Commune de et à 4460 GRACE-HOLLOGNE, rue Joseph Heusdens, 24.

Celles-ci doivent être renouvelées chaque année scolaire.